

Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Groupe pour l'Initiative et la Culture Scientifiques

13 décembre 2015

Président de séance : Didier LESESVRE
Secrétaire de séance : Antoine HOUDARD

La séance est ouverte à 11h59.

1 Rapport moral du président

Le rapport moral a été lu par le président Didier LESESVRE. L'assemblée générale a approuvé le rapport moral à l'unanimité.

2 Bilan financier et budget prévisionnel

Le trésorier Adrien LAROCHE a présenté le bilan financier de l'année 2014-2015. Le solde de l'exercice 2014-2015 est de trente-cinq euros et soixante-douze centimes. Les comptes 2014-2015 ont été validés à l'unanimité par l'assemblée générale. L'affectation du résultat 2014-2015 est également votée à l'unanimité.

Adrien LAROCHE a ensuite présenté le budget prévisionnel pour l'année en cours qui a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

3 Modifications des statuts

Afin de lever certaines ambiguïtés sur la notion de membre, le bureau a proposé une modification des statuts. Désormais, toute personne physique ou morale ayant un lien avec l'association est considérée comme membre et sont répartis suivant les catégories suivantes :

- * les membres bénévoles
- * les membres adhérents
- * les membres bienfaiteurs
- * les membres d'honneur
- * les membres institutionnels

L'assemblée générale adopte à l'unanimité la modification des statuts.

4 élections de nouveaux membres au conseil d'administration

Sept sièges (sur neuf) étaient à pourvoir suite aux fins de mandat de Didier Lesesvre, d'Adrien Laroche, d'Antoine Houdard et de Christophe Zhang, et à la démission de Nicolas Gillier, Vincent Canel et Adil Salim.

Se présentent au Conseil d'Administration :

- * Loïs Dufour
- * Antoine Houdard
- * Adrien Laroche
- * Charlie Leprince
- * Didier Lesesvre
- * François Thiré
- * Léo Viallon

Le nouveau CA est élu à l'unanimité par l'assemblée générale.

Le bureau remercie les membres du CA sortant pour leur investissement et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

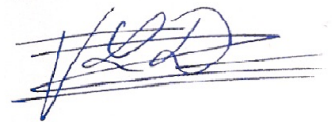
5 Questions diverses

Suite à une mise en relation récente de l'association avec la GMF, le bureau propose de faire voter par l'assemblée générale un accord de principe pour donner le pouvoir décisionnaire au conseil d'administration d'engager ou non un partenariat avec la GMF. L'assemblée générale valide à l'unanimité cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h00.

Le président de séance (et président)

LESESVRE Didier



Le secrétaire de séance (et secrétaire)

HOUDARD Antoine

